

## DIVISION DE L'ENCADREMENT ET DES PERSONNELS ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

DIEPAT/09-475-611 du 23/11/2009

### CALENDRIER DU MOUVEMENT NATIONAL DES CONSEILLERS D'ADMINISTRATION SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE AU TITRE DE L'ANNEE 2010

Destinataires : Etablissements publics

Affaire suivie par : Mme CAMPION - Tel : 04 42 91 74 37 - Fax : 04 42 91 70 06

La note de service ministérielle n° 2009-165 du 22-10-2009 relative au mouvement des CASU organisé au titre de la rentrée scolaire 2010 est publiée au BOEN N° 43 du 19 novembre 2009.

J'appelle votre attention sur la reconduction du dispositif mis en place au titre de la rentrée 2009 notamment au regard de l'abandon du barème indicatif au profit de critères d'ordre qualitatif pour tous les postes offerts au mouvement ainsi que sur le calendrier et les nouvelles modalités d'inscription.

**1- La consultation des postes vacants et la saisie des vœux de mutation** s'effectueront sur Internet à compter du **8 janvier 2010** jusqu'au **29 janvier 2010** à l'adresse suivante :

<http://www.education.gouv.fr>

rubrique « concours, emplois, carrières » menu « personnels d'encadrement » « AMIA » sous menu « mouvement national et interacadémique » rubrique « mouvement national des CASU ».

**2- L'impression par les conseillers d'administration scolaire et universitaire de leur confirmation de demande de mutation** puis la transmission des dossiers complets par la voie hiérarchique aux services académiques dont ils relèvent et l'envoi direct des CV par les agents aux structures d'accueil s'effectueront du **1<sup>er</sup> février au 8 février 2010**

**3- Le site sera réouvert du 8 mars 2010 au 19 mars 2010** pour permettre aux conseillers d'administration scolaire et universitaire ayant participé à la première phase du mouvement **et à eux seuls** et qui n'auraient pas obtenu leur mutation, de consulter les postes restés vacants et formuler une extension de leurs vœux.

**4- Une seule commission administrative paritaire nationale chargée d'examiner les opérations de mutation sera réunie début mai 2010.**

*Signataire : Martine BURDIN, Secrétaire Générale de l'Académie d'Aix-Marseille*